

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW code 01+ hebdomas régionaux**

Modernisation de l'industrie du taxi

Le gouvernement du Québec verse 250 M\$ en compensations aux titulaires de permis de taxi

Québec, le mardi 19 mars 2019 – Le gouvernement du Québec annonce un versement de 250 millions de dollars aux propriétaires de permis de taxi en compensations liées à la modernisation de leur industrie.

Cette aide financière s'ajoute à la somme de 250 millions de dollars qui avait été versée par le gouvernement précédent en 2018. Les détails du programme seront connus au cours des prochaines semaines.

Faits saillants :

- Au 6 mars 2019, ce sont 6 870 chèques totalisant un montant 247,9 millions de dollars qui ont été remis aux propriétaires de permis de taxi visés par ce programme. Ainsi 97,5 % des titulaires admissibles ont reçu leur aide financière et 99,2 % du budget a été versé.
- Toute personne ou société qui est titulaire d'un permis de propriétaire de taxi régulier ou spécialisé renouvelable en date du 19 mars 2019 aura droit à une allocation forfaitaire pour chacun des permis de propriétaire de taxi dont elle était le titulaire à cette date.

Liens connexes :

[Programme de soutien à la modernisation de l'industrie du taxi](#)

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).

– 30 –

Source : Sarah Bigras
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports
et ministre responsable de la région de l'Estrie
Tél : 418 643-6980

Pour information : Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724